

Tours : les hélicoptères de la gendarmerie restent à Tours, le Département va payer un million d'euros pour ce maintien

Alors que son maintien était menacé, la section aérienne de gendarmerie (SAG) va bien rester à Tours. Le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin l'a confirmé par courrier. Ce maintien est financé à hauteur d'un million d'euros par le Département d'Indre-et-Loire.

Publié le 10/05/2021 à 17h32



La section aérienne de gendarmerie de Tours compte deux hélicoptères et quinze militaires. © Michael Desprez-L'Est Républicain-MaxPPP

Indre-et-Loire Tours

La section aérienne de la gendarmerie (SAG) est installée depuis 1964 à Tours et depuis 1996 dans ses locaux actuels de Tours-Nord. Elle est composée de 2 hélicoptères et de 15 militaires.

Son maintien était menacé depuis la fermeture de la base aérienne 705. Avec le départ de l'école de chasse et le passage au civil de la zone sur laquelle se trouve son bâtiment, la SAG prévoit des travaux de piste et de sécurisation des lieux d'un montant d'1,6 millions d'euros.

Le maintien à Tours annoncé le 5 mai par le ministère de l'Intérieur

Dans une lettre adressée au député (LREM) de la première circonscription d'Indre-et-Loire, **Philippe Chalumeau**, ce mercredi 5 mai, **Gérald Darmanin**, ministre de l'Intérieur, annonce qu'il a décidé le maintien de cette unité.

" Cette reprise nécessite des travaux d'aménagement pour permettre une pleine exploitation de la plateforme aéroportuaire, et le fonctionnement en sécurité d'une section aérienne de la gendarmerie. Ces travaux devraient pouvoir être engagés rapidement, grâce au financement des conseils départementaux d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher. L'état participera également au financement de ces travaux, et notamment ceux liés aux hangars utilisés par la SAG. "

Le député fondateur d'En Marche! en Touraine se réjouit de cette annonce. "Il y avait beaucoup d'incertitudes à la fin de l'année dernière compte tenu de l'importance des travaux. Chacun a joué sa partition. Moi, en tant que député de la majorité présidentielle, avec la Préfecture et le ministère et les collectivités locales à leur niveau. Je salue d'ailleurs leur engagement. C'est une excellente nouvelle pour notre territoire et sa sécurité".

Un million d'euros financés par le Département d'Indre-et-Loire

Pour rester en Indre-et-Loire, la section aérienne de la gendarmerie avait besoin d'1,6 millions d'euros d'investissements. Compte tenu de l'enjeu, le Président du Conseil départemental d'Indre-et-Loire était prêt à mettre la main à la poche, même si ça ne fait pas partie des compétences du Département.

"La perte de cette section aérienne aurait été préjudiciable car elle intervient pour de nombreuses missions dans le département. Plus de 500 interventions sont recensées chaque année, soit en moyenne 700 heures de vol, dont 50% en Indre-et-Loire.", explique **Jean-Gérard Paumier**, président (LR) du Conseil départemental d'Indre-et-Loire, soulagé de la décision du ministre de l'Intérieur.

Puis il ajoute fièrement : "Il faut quand même rappeler que c'est l'enveloppe d'un million d'euros votée par le Département d'Indre-et-Loire qui a déclenché la décision du maintien de la section aérienne de gendarmerie."



En janvier 2021, le président du Conseil départemental avait consulté les maires d'Indre-et-Loire sur une possible contribution financière des collectivités locales.

"Pour les collectivités locales, une contribution financière ne constituerait pas une première dans la mesure où, pour les gendarmeries de l'île Bouchard et de Richelieu, le Conseil départemental a financé chaque fois 100 000 euros et la Communauté de communes 100 000 euros, soit 400 000 euros au total", argumentait-il dans sa lettre adressée aux maires le 21 janvier 2021.

Près de la moitié des maires avait répondu et une très large majorité s'était opposée au départ de la section aérienne.

Jean Gérard Paumier rappelle qu'il a demandé à la Région Centre-Val de Loire et à la Métropole de Tours de co-financer ce million d'euros, mais que les deux ont refusé car le financement de la gendarmerie relève du pouvoir régalien.

"Le problème c'est que l'Etat nous avait donné un ultimatum : soit vous financez ces investissements, soit la section aérienne de gendarmerie quitte Tours. Il n'était pas question de perdre cette section qui est primordiale pour la sécurité des habitants du département", explique le président du département d'Indre-et-Loire.

"Les hélicoptères sont notamment très utiles pour rechercher des personnes disparues. La personne sera plus rapidement retrouvée si l'hélicoptère part de Tours que si il décolle de Nantes ou de Rennes".

C'est donc le 26 mars dernier que le Conseil départemental d'Indre-et-Loire a voté un budget d'un million d'euros à allouer aux investissements de la Gendarmerie.

Le Département du Loir-et-Cher qui bénéficie de 10 % des interventions de la SAG a aussi apporté une contribution financière. Elle s'élève à 100 000 euros.

Regardez notre feuilleton tourné à la Section aérienne de gendarmerie de Tours en février 2020 réalisé par Cyril Deville, François Xavier Mauffrey et Gilles Engels.

Voici le premier épisode. Les épisodes suivants sont à retrouver sur notre chaîne [You tube](#).